ᑲᑎᒪᔨᑦ ᓄᓇᕗᑦ ᐱᐅᓱᒧᑦᑕᐃᓐᓇᖅᑐᓂᒃ
Building Nunavut Together
Nunavuliuqatigiingniq
Bâtir le Nunavut ensemble

Nunavut

Appel de candidatures pour la Commission des alcools et du cannabis du Nunavut

Le gouvernement du Nunavut recherche des membres pour siéger à la Commission des alcools et du cannabis du Nunavut.

La Commission joue un rôle important en matière de consommation d'alcool et de cannabis au Nunavut. Elle s'assure que les titulaires de permis d'alcool exercent leurs activités dans le respect de la Loi sur les boissons alcoolisées et du règlement s'y rapportant, et gère la procédure d'appel en matière de vente au détail de produits de cannabis au Nunavut. Enfin, elle travaille avec le ministre des Finances sur les questions liées aux politiques, à la loi et à la gestion en matière de vente, de distribution et de consommation responsables d'alcool au Nunavut. Les membres sont admissibles à recevoir des honoraires pour leurs services.

Nous invitons les Nunavoises et Nunavois de toutes les localités à présenter leur candidature.

Vous pouvez télécharger le formulaire sur le site web Gouvernement du Nunavut au www.gov.nu.ca, ou le demander en courriellant à l'adresse nlcb@gov.nu.ca :

Commission des alcools et du cannabis du Nunavut,
Ministère des Finances du gouvernement du Nunavut
C. P. 1000, succ. 330, Iqaluit
(Nunavut) X0A 0H0

Pour d'autres renseignements :
Secrétariat de la direction
Commission des alcools et du cannabis du Nunavut,
Ministère des Finances du gouvernement du Nunavut
867 975-6816
nlcb@gov.nu.ca

La date limite pour soumettre votre candidature est le 15 aout 2025.